

ZFE.

Les véhicules de collection rongent leur frein

Avec la perspective des restrictions de circulation qui s'appliqueraient à certains véhicules de particuliers dans la ZFE, il est une catégorie d'automobilistes qui s'irrite : le possesseur de véhicule de collection. « *Nous souhaitons ardemment que ces véhicules de plus de 30 ans puissent bénéficier d'une dérogation, car ils roulent très peu et sont très bien entretenus. Ce ne sont pas eux qui dégagent de la fumée noire en démarrant, ce sont les diesels !* », s'agace le patron de GT Spirit, Nicolas Debrosse, installé près de Montluel. De fait, la FFVE (Fédération française des véhicules d'époque) a rencontré les 11 métropoles qui seront bientôt toutes pourvues d'une ZFE. « *Ces véhicules sont très peu nombreux*, avec seulement 5 % de diesels, et roulent en moyenne 1000 km pr an. Les interdire n'aurait aucune conséquence sur la qualité de l'air* », commente Jean-Louis Blanc, président de la FFVE, confiant sur la perspective d'une dérogation nationale, ou d'une adaptation législative (dérogation + vignette). Le vice-président métropolitain aux Déplacements J.-C. Kohlhaas se montre « *assez ouvert, pourvu que ce soit bien des véhicules de collection évidemment, et pas simplement des tacots anciens* ». Reste ce que les spécialistes appellent les *Youngtimers*, des véhicules pas assez anciens



pour posséder une carte grise collection, mais âgés de 20 à 29 ans et donc immobilisés, hors échelle Crit'Air. Pour l'heure, pas de plan à l'horizon. Une ambiance anti-bagnole qui déplaît souverainement aux collectionneurs, explique Nicolas Debrosse, qui rappelle qu'il s'agit là d'un public à fort pouvoir d'achat. Grands axes bloqués, routes de campagnes engorgées par ceux qui cherchent un détour... « *Ça inquiète mes clients, il y a un ras-le-bol. Il va arriver ce qui se passe à Grenoble : les gens vont quitter la métropole. Or ce public est constitué de sacrés contribuables !* », pronostique le collectionneur. Menaces de pertes de revenu fiscal et d'exode des porte-monnaie : la ZFE provoque toujours des réactions épidermiques. **D.G.**

Les collectionneurs espèrent une dérogation pour pouvoir continuer à rouler en ZFE.

* 1632 sur les 831488 véhicules de la métropole, soit 0,2 %, contre 30594 de plus de 23 ans

En bref

Vélo. Le boom des compteurs

En 2020, les 68 compteurs de passages vélo du Grand Lyon ont franchi la barre des 30 millions. Un boom qui, sans surprise, voit arriver aux trois premières places les compteurs disposés en enfilade : quai Augagneur (1,5 million), pont Lafayette, pont Morand. Le 4^e n'est pas loin, c'est le cours Gambetta. En queue de classement, on trouve les compteurs de Bron-Lionel Terray, et Marcy-l'Étoile au parc de Lacroix-Laval.

Circulation. Bientôt un plan piéton

La Métropole prépare un plan piéton, partant du constat que 18 % des trottoirs ne sont pas réglementaires, voire complètement absents du territoire, rappelle le vice-président aux Voiries et mobilités actives Fabien Bagnon. La largeur minimale est d'1,40 m, et la Métropole tente de réaliser des aménagements de 2 m « *partout où c'est possible* ». Mesures prévues dans ce plan : résorption de points noirs, sécurisation des passages piétons...



Un nouvel accident fatal à un cycliste a eu lieu le 8 janvier sur le boulevard urbain est (BUE) à Vaulx-en-Velin, rappelant l'accident qui avait déjà coûté la vie il y a deux ans

à deux jeunes Vaudaises. La Métropole a donc décidé de passer le BUE à 2x1 voie dans les deux sens de circulation, d'installer 770 glissières de sécurité, de rajouter des panneaux 50 km/h et 2 radars pédagogiques sur un tronçon de 2x2,4 km. Des études sont en cours pour imaginer des solutions pérennes.



« **Petits rouleurs, abstenez-vous de l'électrique quelle que soit la gamme. Le différentiel de prix d'achat pour une qualité équivalente reste insurmontable pour rendre les voitures électriques vraiment compétitives. À l'inverse, pour les gros rouleurs, il est temps de réfléchir...** Au-delà de 100 000 km, l'électrique devient intéressant. » Bref enseignement tiré de l'étude de novembre du LAET (labo lyonnais) sur l'intérêt des véhicules électriques, réalisée par Florent Laroche. **tmt.hypotheses.org**